

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie le premier rapport sur la qualité et la couverture du haut débit fixe et mobile en Belgique

Bruxelles, le 23 décembre 2021 — Quel score obtient notre pays en matière de qualité des réseaux à haut débit fixes et mobiles ? Et quelles sont les différences locales ? C'est ce qu'examine l'IBPT dans une étude qualitative, dont la première édition est publiée aujourd'hui. De ce rapport, il ressort que la couverture des réseaux tant fixes que mobiles en Belgique est bonne à très bonne, notre pays n'étant encore à la traîne que pour la 5G.

En tant que régulateur des télécommunications, l'IBPT met à disposition du public un large éventail de données et de rapports. Constituant un complément à ces rapports, l'étude qualitative, dont l'IBPT publie aujourd'hui la première édition, se concentre sur les aspects techniques des réseaux de télécommunications dans notre pays, en particulier leur couverture et leur qualité.¹

Le rapport examine de près la couverture des réseaux fixes et mobiles, et ce, à différents niveaux : national, régional et communal. Ainsi, il apparaît rapidement que la couverture peut être moins bonne principalement dans certaines communes en Région wallonne, ce qui s'explique par une densité de population plus faible qui fait qu'il est moins rentable pour les opérateurs d'investir massivement dans ces zones. L'étude se conclut par un tableau synoptique qui montre la situation pour chaque commune.

Le rapport traite également de la thématique des zones « blanches », c.-à-d. les zones où la connectivité est insuffisante. Bien que la couverture du réseau dans notre pays soit très élevée, environ 47 000 ménages n'ont en effet toujours pas accès à des débits de 30 Mbps, et 138 000 n'ont pas accès à des débits de 100 Mbps. Le rapport publié aujourd'hui par l'IBPT examine plus en détail la manière dont les zones blanches sont définies, de même que les mesures déjà prises afin d'améliorer cette situation.

Une attention est également accordée à différents sujets spécifiques, tels que les limites de données pour l'internet fixe ou mobile, ou les mesures de la qualité effectuées pour les réseaux mobiles. Le rapport se penche aussi sur la 5G, bien que son déploiement soit encore assez limité dans l'attente de la mise aux enchères du spectre qui aura lieu en 2022.

Enfin, le rapport compare la connectivité en Belgique avec celle d'autres pays européens et indique comment la Belgique se positionne par rapport aux objectifs de connectivité européens (tels qu'un accès à 100 Mbps pour tous les ménages en 2025 et une couverture 5G complète en 2030). A cet égard, la Belgique se classe à la 16^e place dans le domaine de la connectivité dans le « Digital Economy and Society Index »² publié par la Commission européenne en 2021, alors qu'elle figurait en 13^e position

¹ Ce rapport traite entre autres les données déjà disponibles provenant des cartes de couverture du site Internet du portail de données de l'IBPT (<https://www.bipt-data.be/fr>).

² La Commission européenne suit l'avancement de chaque pays européen en matière d'objectifs de connectivité dans un indice annuel, voir <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/desi>

l'an passé. Ce recul est principalement dû au retard dans le déploiement de la 5G. Les prix plus élevés des services haut débit par rapport à la moyenne européenne affaiblissent également notre score. Toutefois, pour d'autres critères de connectivité, notre pays obtient un score allant de bon à très bon, ce qui ressort également d'autres comparaisons européennes.

Ce rapport constitue la première édition de cette étude qualitative. L'IBPT se fixe comme objectif de cartographier également dans les prochaines éditions l'évolution des sujets traités.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 1 | 1030
Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

